

L'investissement public, clé du développement socio-économique : enjeux, mécanismes et perspectives dans le contexte marocain

**Public Investment as a Key Driver of Socio-Economic Development:
Challenges, Mechanisms, and Prospects in the Moroccan Context.**

Auteur 1 : NEHHAL OTMANE.

Auteur 2 : ELAISSAOUI HASSAN.

NEHHAL OTMANE, (0009-0002-3565- 8526 , Doctorant,MA)

Université Ibn toufail de kenitra / Faculté d'économie et de gestion, Maroc

ELAISSAOUI HASSAN (0009-0000-0461-0920), Professeur de l'enseignement supérieur,MA)

Université Ibn toufail de Kenitra / Faculté d'économie et de gestion ,Maroc

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : NEHHAL .O & ELAISSAOUI .H (2026) « L'investissement public, clé du développement socio-économique : enjeux, mécanismes et perspectives dans le contexte marocain », African Scientific Journal « Volume 03, Num 38 » pp: 001 – 016.



DOI : 10.5281/zenodo.22902649

Copyright © 2026 – ASJ



Résumé

L'investissement public constitue l'un des principaux leviers dont disposent les pouvoirs publics pour soutenir la croissance économique, améliorer les conditions de vie de la population et réduire les disparités régionales et territoriales. À travers le financement des infrastructures économiques et sociales, il contribue au renforcement de la productivité, à la stimulation de l'investissement privé, à la création d'emplois et à l'amélioration de l'accès aux services de base. Au Maroc, l'investissement public occupe ainsi une place centrale dans les stratégies de développement, notamment dans les secteurs des infrastructures, du transport, de l'éducation et de la santé.

Cet article vise à analyser le rôle de l'investissement public dans le développement socio-économique du Maroc, en mettant l'accent sur ses effets sur la croissance, la productivité et la réduction des disparités territoriales. Sur le plan méthodologique, l'étude adopte une approche descriptive et analytique fondée sur une revue de la littérature économique relative au capital public, à la croissance endogène et aux effets socio-économiques de l'investissement public. L'analyse s'appuie également sur des données secondaires et des rapports institutionnels publiés par le Haut-Commissariat au Plan (HCP), le ministère de l'Économie et des Finances et le Fonds monétaire international (FMI). L'échantillon documentaire est constitué des données et rapports disponibles portant sur l'investissement public et ses principales dimensions économiques et sociales au Maroc sur la période étudiée.

Les résultats montrent que l'investissement public peut contribuer significativement à la croissance économique et à l'amélioration de la productivité. Toutefois, son impact dépend fortement de son efficacité, de sa composition sectorielle, de sa répartition régionale ainsi que de la qualité de sa gouvernance. L'étude met ainsi en évidence que l'enjeu pour le Maroc ne réside pas uniquement dans l'augmentation du volume de l'investissement public, mais également dans l'amélioration de son efficacité et de son rendement socio-économique. Une meilleure sélection des projets, une répartition territoriale plus équilibrée et un renforcement des mécanismes de gouvernance et d'évaluation apparaissent dès lors comme des conditions essentielles pour maximiser les retombées de l'investissement public sur le développement du pays.

Mots-clés : investissement public ; croissance économique ; développement socio-économique ; infrastructures ; productivité ; disparités territoriales ; Maroc ; gouvernance.

Abstract

Public investment is one of the main instruments available to public authorities to support economic growth, improve living conditions, and reduce regional and territorial disparities. Through the financing of economic and social infrastructure, it contributes to enhancing productivity, stimulating private investment, creating jobs, and improving access to basic services. In Morocco, public investment therefore occupies a central position in development strategies, particularly in the areas of infrastructure, transport, education, and healthcare.

This article aims to analyze the role of public investment in Morocco's socio-economic development, with particular emphasis on its effects on economic growth, productivity, and the reduction of territorial disparities. From a methodological perspective, the study adopts a descriptive, and analytical approach based on a review of the economic literature on public capital, endogenous growth, and the socio-economic effects of public investment. The analysis also draws on secondary data and institutional reports published by the High Commission for Planning (HCP), the Ministry of Economy and Finance, and the International Monetary Fund (IMF). The documentary sample consists of available data and reports dealing with public investment and its main economic and social dimensions in Morocco over the period under study.

The results show that public investment can make a significant contribution to economic growth and productivity improvement. However, its impact depends heavily on its efficiency, sectoral composition, regional distribution, and the quality of governance. The study therefore highlights that the challenge for Morocco lies not only in increasing the volume of public investment, but also in improving its efficiency and socio-economic returns. Better project selection, a more balanced territorial distribution, and stronger governance and evaluation mechanisms are consequently essential conditions for maximizing the contribution of public investment to the country's development.

Keywords: public investment; economic growth; socio-economic development; infrastructure; productivity; territorial disparities; Morocco; governance

1. Introduction

L'investissement public forme un déterminant primordial du développement économique. Il permet d'accroître les capacités de productivité d'une économie, d'améliorer les infrastructures, de renforcer la productivité et de créer les conditions favorables à une croissance durable. Dans ce contexte, l'investissement public occupe une position déterminante puisqu'il intervient dans des domaines où l'investissement privé peut être insuffisant ou déficitaire en termes de rentabilité à court terme.

Les infrastructures de transport, les réseaux d'eau et d'électricité, les établissements scolaires et hospitaliers, les infrastructures numériques ainsi que les équipements collectifs forment des exemples de biens et services dont les conséquences dépassent souvent le rendement financier direct du projet. L'investissement public peut ainsi produire des externalités positives qui bénéficient à l'ensemble de l'économie.

Ce rapport entre investissement public et performance économique a été étudié dans la littérature économique de depuis un certain temps. Aschauer (1989) montre notamment que le capital public, plus particulièrement les infrastructures de base telles que les routes, les autoroutes, les transports, l'eau et les réseaux d'assainissement, pourrait jouer un rôle essentiel dans la productivité.

Dans le cadre de la théorie de la croissance endogène, on trouve Barro (1990) qui considère également que les dépenses publiques productives peuvent impacter positivement le taux de croissance, même si cet effet n'est pas nécessairement illimité. Ce dernier souligne notamment que la relation entre dépenses publiques productives et croissance peut devenir moins favorable lorsque le niveau de dépenses dépasse un certain seuil.

Cette problématique présente un intérêt dans le cas du Maroc. Le pays a déjà engagé depuis plusieurs années d'importants programmes d'investissement dans les infrastructures et les services publics. Le Nouveau Modèle de Développement (NMD), adopté en 2021, place notamment la transformation économique, le développement humain et la minimisation des disparités territoriales au cœur de la stratégie de développement à l'horizon 2035.

Plus récemment, l'accélération des investissements liés aux infrastructures et aux grands projets structurants a consolidé le rôle de l'investissement public dans la dynamique économique nationale. Selon la Banque mondiale, la croissance réelle du PIB marocain a atteint environ 4,9 %

en 2025, avec une contribution importante de la dynamique de l'investissement public dans les infrastructures, notamment dans le contexte des préparatifs relatif à la Coupe du monde 2030.

Sur cette base, une question fondamentale se pose :

Dans quelle mesure l'investissement public constitue-t-il un véritable catalyseur du développement socio-économique au Maroc, et quelles conditions sont nécessaires pour accroître son impact sur la croissance économique, l'emploi et le bien-être social ?

L'objectif de cet article est donc d'analyser les mécanismes à travers lesquels l'investissement public contribue au développement socio-économique marocain tout en soulignant ses limites et les conditions nécessaires à son efficacité.

2. Revue de littérature et cadre théorique

2.1. Définition de l'investissement public

L'investissement public peut être défini comme l'ensemble des dépenses réalisées par les administrations publiques et les entreprises publiques visant à améliorer ou pérenniser le capital matériel et immatériel destinés à produire des services ou des bénéfices économiques et sociaux sur plusieurs années.

Il comprend notamment :

- les infrastructures routières et autoroutières ;
- les ports et aéroports ;
- les réseaux d'eau et d'électricité ;
- les établissements scolaires et universitaires ;
- les infrastructures sanitaires ;
- les infrastructures numériques ;
- les équipements publics locaux ;

L'investissement public se distingue ainsi des dépenses courantes par son objectif de création d'un capital durable.

2.2. L'approche keynésienne

Dans une perspective keynésienne, l'investissement public peut jouer un rôle important dans la stimulation de la demande globale.

Une augmentation des dépenses publiques d'investissement entraîne directement une demande supplémentaire destiné aux entreprises. Les entreprises mobilisent alors davantage de travailleurs, de matières premières et de services, ce qui génère des revenus supplémentaires.

Ces revenus peuvent ensuite être consommés, créant un effet multiplicateur sur l'activité économique.

L'investissement public peut donc avoir un double effet :

à court terme :

- une augmentation de la demande ;
- un création d'emplois ;
- un soutien aux entreprises privé;
- une stimulation de la consommation

à long terme :

- une amélioration des infrastructures ;
 - une augmentation de la productivité ;
 - une minimisation des coûts de transport ;
 - une amélioration du capital humain ;
 - une amélioration de la compétitivité.
-

2.3. La théorie de la croissance endogène

La théorie de la croissance endogène occupe une place primordiale aux investissements susceptibles d'améliorer d'une manière durable la productivité.

Barro (1990) intègre les services publics productifs dans les modèles de croissance et montre que certaines dépenses publiques peuvent opérer directement sur la production. Selon cette approche, les infrastructures publiques peuvent être considérées comme un facteur complémentaire du capital privé.

Le mécanisme peut être résumé ainsi :

Investissement public → infrastructures → minimiser des coûts → augmentation de la productivité → encouragement de l'investissement privé qui va augmenter → croissance économique.

L'investissement public peut donc avoir un effet de levier sur l'investissement privé.

3. Les mécanismes de contribution de l'investissement public au développement socio-économique

3.1. L'amélioration des infrastructures

Les infrastructures forment l'un des principaux supports de transmission de l'investissement public vers la croissance.

Evidement qu'une infrastructure de qualité permet notamment :

- de réduire les coûts de transport ;
- d'améliorer la circulation des marchandises ;
- de réduire les délais logistiques ;
- d'élargir les marchés accessibles aux entreprises ;
- d'attirer les investissements privés.
- d'améliorer la qualité de vie de l'être humain

Au Maroc, le développement des infrastructures constitue depuis plusieurs décennies un facteur majeur de la politique économique. Les investissements réalisés dans les routes, autoroutes, ports, aéroports et réseaux ferroviaires ont contribué à renforcer et d'améliorer la connectivité du territoire.

Le FMI estime que l'amélioration quantitative et qualitative des infrastructures a contribué de manière importante aux gains de productivité enregistrés au Maroc au cours des dernières années

3.2. L'effet sur la productivité

L'investissement public peut améliorer la productivité du secteur privé.

Une entreprise se trouve dans une région a d'un réseau routier de qualité, d'une alimentation électrique fiable, d'un accès à l'eau et à internet bénéficie d'un environnement productif plus favorable.

Ainsi, l'investissement public peut être considéré comme un facteur complémentaire du capital privé.

On peut schématiser cette relation de manière simplifiée :

Capital privé + capital public + capital humain → productivité → croissance économique

Cependant, la relation n'est pas automatique. Un investissement public mal conçu, sous-utilisé ou fortement surévalué peut générer des coûts sans produire les bénéfices attendus.

3.3. La stimulation de l'investissement privé

L'un des effets les plus importants de l'investissement public est sa capacité d'être attractive et stimulant des investissements privés.

Une nouvelle zone industrielle nécessite par exemple :

- des routes ;
- de l'électricité ;
- de l'eau ;
- des télécommunications ;
- des infrastructures logistiques.

L'investissement public crée ainsi les conditions favorables à l'investissement privé.

Cette complémentarité est particulièrement importante dans les économies émergentes, où les infrastructures publiques peuvent constituer un facteur important dans la décision d'investissement des entreprises.

Toutefois, le phénomène inverse peut également apparaître : lorsque le financement public mobilise excessivement les ressources disponibles, il peut provoquer un **effet d'éviction** de l'investissement privé.

Le FMI souligne précisément que les effets positifs de l'accélération des investissements en infrastructures au Maroc peuvent être modérés par les importations liées aux projets et par un éventuel effet d'éviction de l'investissement privé.

4. Investissement public et développement social

4.1. L'éducation

L'investissement public dans l'éducation constitue un investissement dans le capital humain.

La construction des établissements scolaires et universitaires peuvent améliorer :

- l'accès à l'éducation ;
- la qualité de l'enseignement ;
- Savoir-faire de la population ;
- la productivité du travail.

Le capital humain représente donc une dimension essentielle du développement socio-économique.

4.2. La santé

Les infrastructures sanitaires représentent aussi un axe essentiel de l'investissement public.

Les hôpitaux, centres de santé et infrastructures médicales permettent d'améliorer l'accès aux soins et peuvent contribuer indirectement à la productivité de la population.

Une population en meilleure santé est principalement plus apte à participer au marché du travail et à contribuer à l'activité économique.

4.3. La réduction des disparités territoriales

L'investissement public possède également une dimension territoriale.

Le marché privé tend naturellement à favoriser les territoires offrant les meilleurs rendements économiques. Selon cette logique on peut contribuer à concentrer les investissements dans les espaces les plus attractifs.

L'intervention de l'Etat permet de financer des infrastructures dans des territoires où le rendement financier immédiat est faible mais où le rendement social peut être élevé.

Cette fonction est extrêmement importante au Maroc compte tenu des différences de développement entre les territoires.

Le Nouveau Modèle de Développement insiste précisément sur la nécessité d'une transformation économique, humaine, sociale et territoriale afin de réduire Faiblesses du modèle de développement antérieur.

5. L'investissement public au Maroc : évolution et enjeux actuels

Le Maroc a fait de l'investissement public un facteur déterminant de sa politique de développement

Les infrastructures économiques et sociales constituent une place primordiale dans les politiques publiques, tandis que les établissements et entreprises publics jouent également un rôle important dans le financement et la réalisation de projets structurants.

La Loi de finances 2026 comprend notamment une documentation spécifique relatif à la répartition régionale de l'investissement ainsi qu'à l'investissement des établissements et entreprises publics.

Les données budgétaires montrent également l'importance des établissements et entreprises publics dans l'effort d'investissement. Les documents de la Loi de finances 2026 mettent en avant un niveau d'investissement prévisionnel très élevé pour ces organismes et leur rôle dans la modernisation des services publics, l'amélioration des infrastructures et la transformation économique et sociale.

D'autre part, les résultats du HCP indiquent que l'économie marocaine a enregistré une croissance significative de **4,9 % en 2025**, contre **4,4 % en 2024**.

Cela signifie par la dynamique que connaît le pays à travers l'accélération de plusieurs investissements structurants, notamment dans les infrastructures de transport, l'eau, l'énergie, le tourisme et les infrastructures nécessaires aux grands événements internationaux.

6. Les grands investissements d'infrastructure et leur impact économique

Le Maroc se positionne actuellement dans une phase d'accélération de ses investissements infrastructurels.

Selon le FMI, l'investissement dans les infrastructures prévu sur la période 2024-2030 forme environ de **11,9 % du PIB de 2024**. Les simulations du FMI suggèrent que cette augmentation pourrait opérer la productivité et le PIB réel.

Cependant, l'impact final dépend de plusieurs facteurs.

Premier facteur : l'efficacité de l'investissement

Deux pays peuvent investir le même montant mais obtenir des résultats très différents.

Un investissement Puissant nécessite :

- une bonne sélection des projets ;
- des études de faisabilité solides ;
- une bonne estimation des coûts ;
- un contrôle Sévère ;

Deuxième facteur : la qualité des infrastructures

La quantité ne suffit plus

La construction d'un grand nombre d'infrastructures n'améliore pas nécessairement la productivité si leur qualité est insuffisante ou si elles sont mal entretenues.

Troisième facteur : la répartition territoriale

L'investissement doit répondre aux besoins réels des différents territoires afin d'éviter une concentration excessive des ressources. Afin de minimiser les disparités entre les territoires

Quatrième facteur : les retombées sur le secteur privé

Les projets publics doivent être conçus de manière à favoriser la création d'activités privées et d'emplois durables.

Résultats attendus et discussion

La littérature théorique et les travaux empiriques disponibles permettent d'anticiper une relation globalement positive entre investissement public et performance économique lorsque les investissements sont productifs et correctement gérés.

Les résultats récents concernant le Maroc vont dans cette direction. Le FMI estime que l'amélioration de la quantité et de la qualité des infrastructures a contribué aux gains de productivité du pays et que l'augmentation programmée des investissements pourrait générer des gains supplémentaires de productivité et de PIB à long terme.

Cependant, le même travail met en évidence une conclusion essentielle : **le volume d'investissement ne constitue pas à lui seul une garantie de développement.**

L'efficacité de l'investissement public apparaît donc comme une variable déterminante.

Cette observation rejoint les enseignements de la théorie économique. Barro montre que les dépenses publiques productives peuvent favoriser la croissance, mais que l'effet peut devenir moins favorable lorsque les dépenses atteignent des niveaux excessifs.

De même, l'analyse d'Aschauer souligne l'importance particulière du capital public et des infrastructures dans la productivité.

Dans le cas marocain, la question centrale devient donc :

Comment passer d'une logique de volume d'investissement à une logique de rendement économique et social de l'investissement ?

Cette question est fondamentale pour les politiques publiques.

7. Les principales limites de l'investissement public

7.1. Le risque de dépassement des coûts

Les dépassements budgétaires peuvent réduire fortement la rentabilité socio-économique des projets.

Le FMI souligne notamment que les dépassements de coûts peuvent détériorer la dynamique de la dette sans générer de gains supplémentaires de production.

8. Le risque d'endettement

Lorsque l'investissement public est financé par l'endettement, les bénéfices futurs du projet doivent être suffisamment importants pour compenser le coût du financement.

Il est donc nécessaire de distinguer :

endettement productif → investissement générateur de valeur

et

endettement non productif → augmentation de la charge financière sans rendement suffisant.

8.1 L'effet d'éviction

Une forte augmentation de l'investissement public peut parfois limiter les ressources disponibles pour le secteur privé.

Le problème se pose surtout lorsque les projets publics mobilisent une grande quantité de ressources financières, humaines ou matérielles.

Le FMI identifie ce risque de « crowding out » comme un des facteurs susceptibles de limiter les effets macroéconomiques de l'accélération des investissements infrastructurels au Maroc.

8.2 L'insuffisance de l'évaluation

Un projet public devrait être évalué avant, pendant et après sa réalisation.

Une véritable évaluation doit répondre à plusieurs questions :

1. Le projet répond-il effectivement à un besoin réel ?
2. Quel est son coût total ?
3. Quels sont ses gains économiques ?
4. Quels sont ses bénéfices sociaux ?
5. Combien d'emplois peut-il créer ?
6. Quel est son impact territorial ?
7. Quelle est sa rentabilité socio-économique ?
8. Quels sont les risques associés ?

9. Recommandations de politique publique

À partir de l'analyse développée, plusieurs recommandations peuvent être formulées.

9.1. Améliorer la sélection des projets

Les ressources publiques étant limitées, les projets doivent être classés selon leur rendement économique et social.

9.2. Renforcer l'évaluation socio-économique

Chaque grand projet devrait faire l'objet d'une analyse coûts-bénéfices avant son lancement.

9.3. Accorder davantage d'importance à la maintenance

La rentabilité d'une infrastructure dépend non seulement de sa construction mais également de sa maintenance.

9.4. Renforcer l'investissement dans le capital humain

Les infrastructures physiques doivent être accompagnées d'investissements dans :

- l'éducation ;
- la formation professionnelle ;
- la santé ;
- la recherche ;
- la transformation numérique.

9.5. Renforcer la dimension territoriale

L'allocation des investissements devrait tenir compte des disparités régionales afin d'améliorer la cohésion territoriale.

9.6. Favoriser la complémentarité public-privé

Les investissements publics doivent créer un environnement favorable au développement des entreprises privées.

9.7. Améliorer la gouvernance

La transparence, la vraie concurrence, le bon suivi des marchés publics et l'évaluation des résultats sont indispensables afin d'améliorer l'efficacité de la dépense publique.

9.8. Développer l'évaluation ex post

Une fois le projet est achevé, il convient donc de comparer les résultats obtenus aux objectifs initiaux pour affirmer l'évaluation d'une manière correcte .

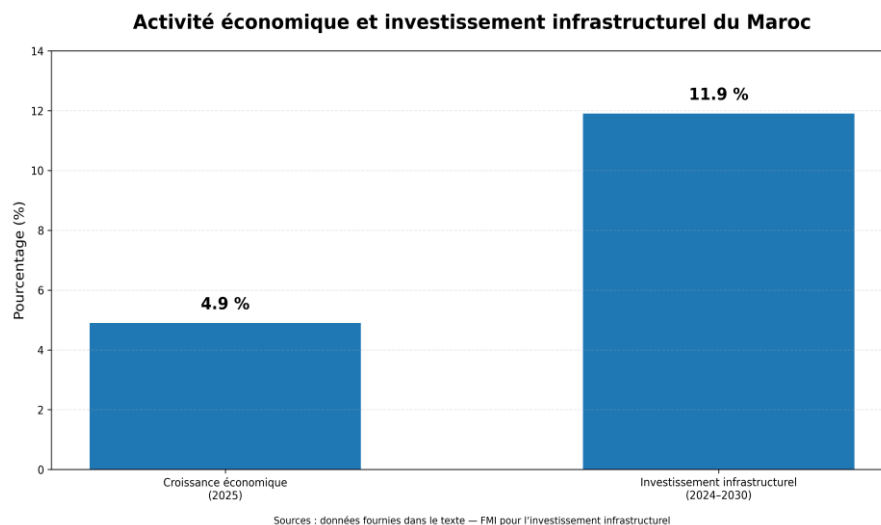
Conclusion

L'investissement public considéré comme un instrument basique du développement socio-économique. Son importance ne réside pas seulement dans les dépenses engagées par les pouvoirs publics, mais aussi dans sa capacité à créer et stimuler un capital économique et social durable.

L'analyse théorique expose que les infrastructures publiques peuvent créer et améliorer la productivité, de réduire les coûts de production, stimuler l'investissement privé et par conséquent favoriser la croissance. Les travaux d'Aschauer et de Barro ont notamment contribué à fonder les fondements théoriques et empiriques de cette relation.

Dans le cas marocain, l'investissement public joue un rôle extrêmement important dans la transformation économique et sociale du pays. Les investissements réalisés dans les infrastructures, les transports, l'eau, l'énergie, l'éducation et la santé contribuent à améliorer les capacités productives et à optimiser les conditions de vie.

Les données actuelles présentent par ailleurs une accélération de l'activité économique marocaine, avec une croissance importante de 4,9 % en 2025. Le Maroc a poursuivi un important programme d'investissement infrastructurel sur la période 2024-2030, dont le montant a été estimé par le FMI à près de 11,9 % du PIB de 2024.



Cependant, l'investissement public ne doit pas être considéré comme une solution aux problèmes de développement. Son efficacité relative à la qualité des projets, de leur gouvernance en termes

de gestion, de leur répartition territoriale, de leur capacité à stimuler l'investissement privé et de leur rendement économique et social a moyen terme.

Ainsi, la question primordiale pour le Maroc n'est plus seulement :

« Combien d investir ? »

Mais surtout :

« Où on peut mieux investir, comment investir et avec quel rendement sur le plan économique et social ? »

Références bibliographiques

- Aschauer, D. A. (1989). *Is public expenditure productive?* Journal of Monetary Economics, 23(2), 177–200. [https://doi.org/10.1016/0304-3932\(89\)90047-0](https://doi.org/10.1016/0304-3932(89)90047-0).
- Barro, R. J. (1990). *Government spending in a simple model of endogenous growth*. Journal of Political Economy, 98(5), S103–S125. <https://doi.org/10.1086/261726>.
- Haut-Commissariat au Plan. (2026). *Comptes nationaux , situation économique nationale*. Royaume du Maroc.
- Haut-Commissariat au Plan. (2026). *Budget économique exploratoire et perspectives économiques*. Royaume du Maroc.
- Ministère de l'Économie et des Finances. (2026). *Loi de finances pour l'année 2026*. Royaume du Maroc.
- Fonds monétaire international. (2026). Taheri Sanjani, M., Antoine, K., & Rodriguez, P. *Macroeconomic Impact of Accelerating Public Infrastructure Investments in Morocco*. Selected Issues Paper No. 2026/026.
- Banque mondiale. (2026). *Public Investment Powers Morocco's Strongest Growth in a Decade — with Digital Transformation as the Next Horizon*.
- Barro, R. J. (1989). *A Cross-Country Study of Growth, Saving, and Government*. NBER Working Paper No. 2855.
- Barro, R. J., & Sala-i-Martin, X. (1990). *Public Finance in Models of Economic Growth*. NBER Working Paper No. 3362.